



**Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la
biodiversité et les services
écosystémiques**

Distr. générale

8 avril 2022

Français

Original : anglais

**Plénière de la Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la biodiversité et
les services écosystémiques**

Neuvième session

Bonn (Allemagne), 3–9 juillet 2022

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

**Organisation des travaux de la Plénière ; date et lieu des
futurs sessions de la Plénière.**

Organisation des travaux de la Plénière et date et lieu des futurs sessions de la Plénière

Note du secrétariat

Introduction

1. Dans sa décision IPBES-8/3, la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (la « Plateforme ») a décidé que sa dixième session se tiendrait en avril ou en mai 2023. Dans la même décision, elle a décidé d'accepter avec gratitude l'offre du Gouvernement des États-Unis d'Amérique d'accueillir sa dixième session à Madison, dans le Wisconsin, sous réserve qu'un accord soit conclu à cet effet avec le pays hôte.
2. Dans les sections I et II de la présente note figurent des informations sur l'organisation des dixième et onzième sessions de la Plénière, respectivement. Un projet de décision à ce sujet figure dans la note du secrétariat contenant les projets de décision pour la neuvième session de la Plénière (IPBES/9/1/Add.2).

I. Organisation de la dixième session de la Plénière

3. Conformément à la décision IPBES-8/3, la dixième session de la Plénière devrait se tenir à Madison, dans le Wisconsin (États-Unis d'Amérique) en avril ou mai 2023, sous réserve de la conclusion d'un accord avec le pays hôte. Dans sa décision IPBES-8/3, la Plénière a prié la Secrétaire exécutive de conclure et signer dès que possible un accord avec le Gouvernement des États-Unis d'Amérique en vue de l'organisation de sa dixième session, conformément aux règles et procédures applicables de l'ONU. Le secrétariat a eu des échanges avec le Gouvernement des États-Unis sur la question.
4. L'ordre du jour de la dixième session de la Plénière comprendra l'examen de l'évaluation thématique des espèces exotiques envahissantes. Il comprendra également l'examen des autres demandes, contributions et suggestions concernant le programme de travail de la Plateforme qui auront été reçues à la suite de l'appel qui sera lancé conformément au paragraphe 2 de la décision IPBES-7/1, au terme de la neuvième session de la Plénière. En outre, la Plénière sera invitée à examiner les mandats et les plans de travail révisés des équipes spéciales de la Plateforme pour la période intersessions 2023–2024. La Plénière élira également les membres du Bureau lors de cette

* IPBES/9/1.

session. Un projet d'ordre du jour provisoire de la dixième session de la Plénière figure dans l'annexe I de la présente note.

5. La dixième session de la Plénière devrait se dérouler sur six jours. Un projet d'organisation des travaux de la dixième session, établi à partir du projet d'ordre du jour provisoire, figure dans l'annexe II de la présente note.

6. La Plénière est invitée à donner des orientations concernant l'organisation de sa dixième session et à demander au secrétariat de tenir compte de ces orientations lorsqu'il établira la version finale de l'ordre du jour provisoire et de l'organisation des travaux de la session.

II. Organisation de la onzième session de la Plénière

7. Il est suggéré que la onzième session de la Plénière se tienne en octobre 2024. Si les dixième et onzième sessions de la Plénière étaient davantage espacées dans le temps, le Groupe d'experts multidisciplinaire et le Bureau pourraient procéder à la sélection des membres des équipes spéciales de la Plateforme et les équipes spéciales pourraient commencer leurs travaux ; du temps supplémentaire serait dégagé pour l'évaluation thématique des liens d'interdépendance entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé (évaluation des liens d'interdépendance) et pour l'évaluation thématique des causes profondes de l'érosion de la biodiversité, des déterminants des changements transformateurs et des solutions pour réaliser la Vision 2050 pour la diversité biologique (évaluation des changements porteurs de transformation) afin de compenser la nature complexe des évaluations et les difficultés causées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ; et les cycles budgétaires annuels de la Plateforme correspondraient plus étroitement aux périodes intersessions.

8. Compte tenu du temps supplémentaire que nécessite l'organisation des sessions de la Plénière en raison de la pandémie de COVID-19, celle-ci souhaitera peut-être adopter à sa neuvième session une décision fixant le lieu de sa onzième session.

9. En avril 2022, le secrétariat n'avait toujours pas reçu d'offre concernant l'accueil de la onzième session de la Plénière. Les membres de la Plateforme envisageant d'accueillir la session sont invités à en informer le secrétariat et à présenter une proposition officielle dès que possible, de préférence avant l'ouverture de la neuvième session.

10. L'ordre du jour de la onzième session de la Plénière devrait notamment inclure l'examen de l'évaluation des liens d'interdépendance, de l'évaluation des changements porteurs de transformation et du rapport de cadrage pour une deuxième évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques. Un projet d'ordre du jour provisoire de la onzième session de la Plénière figure dans l'annexe III de la présente note.

11. La onzième session de la Plénière devrait se dérouler sur sept jours. Un projet d'organisation des travaux de la onzième session, établi à partir du projet d'ordre du jour provisoire, figure dans l'annexe IV de la présente note.

Annexe I

Projet d'ordre du jour provisoire de la dixième session de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux ;
 - b) Composition de la Plateforme ;
 - c) Élection des membres du Bureau.
3. Admission d'observateurs.
4. Vérification des pouvoirs des représentants.
5. Rapport de la Secrétaire exécutive sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail glissant pour la période allant jusqu'en 2030.
6. Dispositifs financiers et budgétaires pour la Plateforme.
7. Évaluation des connaissances :
 - a) Évaluation thématique des espèces exotiques envahissantes ;
 - b) Collaboration avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
8. Renforcement des capacités, consolidation de la base de connaissances et appui à l'élaboration des politiques.
9. Renforcement de l'efficacité de la Plateforme.
10. Demandes, contributions et suggestions d'éléments additionnels au programme de travail glissant de la Plateforme pour la période allant jusqu'en 2030.
11. Organisation des travaux de la Plénière ; date et lieu des futures sessions de la Plénière.
12. Adoption des décisions et du rapport sur les travaux de la session.
13. Clôture de la session.

Annexe III

Projet d'ordre du jour provisoire de la onzième session de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux ;
 - b) Composition de la Plateforme ;
 - c) Élection des membres du Bureau.
3. Admission d'observateurs.
4. Vérification des pouvoirs des représentants.
5. Rapport de la Secrétaire exécutive sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail glissant pour la période allant jusqu'en 2030.
6. Dispositifs financiers et budgétaires pour la Plateforme.
7. Évaluation des connaissances :
 - a) Évaluation thématique des liens d'interdépendance entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé ;
 - b) Évaluation thématique des causes profondes de l'érosion de la biodiversité et des déterminants des changements transformateurs et les solutions pour réaliser la Vision 2050 pour la diversité biologique ;
 - c) Rapport de cadrage pour une deuxième évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques ;
 - d) Collaboration avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
8. Renforcement des capacités, consolidation de la base de connaissances et appui à l'élaboration des politiques.
9. Renforcement de l'efficacité de la Plateforme.
10. Organisation des travaux de la Plénière ; date et lieu des futures sessions de la Plénière.
11. Adoption des décisions et du rapport sur les travaux de la session.
12. Clôture de la session.

Annexe IV

Projet d'organisation des travaux de la onzième session de la Plénière de la Plateforme scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Heure	Jour 0	Jour 1	Jour 2		Jour 3		Jour 4		Jour 5		Jour 6		Jour 7											
8 heures – 10 heures	Consultations régionales / Consultations avec les parties prenantes	Consultations régionales	Consultations régionales		Consultations régionales		Consultations régionales		Consultations régionales		Consultations régionales		Consultations régionales											
10 heures – 10 h 30		Plénière Points 1, 2, 3, 4 et 5	Groupe de Travail I Point 7 a) Évaluation des liens d'interdépendance	Groupe de travail II Point 8 Équipes spéciales	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des liens d'interdépendance	Groupe de travail II Point 7 c) Cadrage de l'évaluation mondiale	Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation des changements porteurs de transformation	Groupe de travail II Point 7 c) Cadrage de l'évaluation mondiale	Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation des changements porteurs de transformation	Groupe de travail II Point 9 Renforcement de l'efficacité	Groupe de travail II Points en suspens	Groupe de contact Point 6 Budget	Plénière											
10 h 30 – 11 heures																								
11 heures – 11 h 30																								
11 h 30 – Midi																								
Midi – 12 h 30																								
12 h 30 – 13 heures																								
13 heures – 13 h 30														Groupe de contact Point 6 Budget		Groupe de contact Point 6 Budget		Groupe de contact Point 6 Budget						
13 h 30 – 14 heures																								
14 heures – 14 h 30																								
14 h 30 – 15 heures																								
15 heures – 15 h 30		Plénière Points 6 à 11	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des liens d'interdépendance	Groupe de travail II Point 8 Équipes spéciales	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des liens d'interdépendance	Groupe de travail II Point 7 c) Cadrage de l'évaluation mondiale	Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation des changements porteurs de transformation	Groupe de travail II Point 7 d) Changements climatiques	Plénière Point 7 a)		Groupe de contact Point 6 Budget		Plénière Points 2 c), 11 et 12											
15 h 30 – 16 heures		Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation des changements porteurs de transformation																						
16 heures – 16 h 30		Évaluation des liens d'interdépendance																						
16 h 30 – 17 heures																								
17 heures – 17 h 30																								
17 h 30 – 18 heures		Cérémonie d'ouverture																						
18 heures – 18 h 30																								
18 h 30 – 19 heures																								
19 heures – 19 h 30																								
19 h 30 – 20 heures																								
20 heures – 20 h 30							(Points en suspens)		Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation des changements porteurs de transformation		(Points en suspens)		(Établissement du document final)											
20 h 30 – 21 heures																								
21 heures – 21 h 30																								
21 h 30 – 22 heures																								
22 heures – 22 h 30																								